

LOCALE

## Devoir de mémoire

🕒 1 min

Ce vendredi 8 mai a eu lieu la cérémonie de commémoration du 81<sup>e</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 au monument.

Une cérémonie qui s'est déroulée en présence du maire de Saint-Lizier, Michel Pichan, et des élus du conseil municipal, de la sous-préfète de Saint-Girons, Sophie Pauzat, du sénateur Jean-Jacques Michau, des élus du territoire, des autorités civiles et militaires, des porte-drapeaux, des sapeurs-pompiers, des représentants des associations patriotiques et d'anciens combattants, et des membres du conseil municipal des jeunes et des citoyens.

Lecture, dépôt de gerbe, sonnerie aux morts et Marseillaise étaient de rigueur. Le maire et les autorités présentes ont remercié chaleureusement les porte-drapeaux et les personnes présentes à ce devoir de mémoire.

L.B.

